

mais eu Jntention d'amoindrir cette charge entre mes mains ains m'a commendé par deux Courriers consecutifz de scavoir la derniere resolution de Messieurs des Cantons sur La promesse requise d'eux par le traicté de Madrid [von 1621 - geschlossen zwischen Frankreich und Spanien zwecks Restitution des Veltlins an Bünden -]² qu'on a fausement et calomnieusement publié par tout au preju- dice de la reputation de ceux qui s'en sont entremis qu'il restablissoit L'heresie en la Valteline, et neantmoins ce traicté dit qu'on osterá Les nou- veautez preiudiciables a la religion Catholique Lesquelles y pourroient avoir esté Jntroduites des vj^c xvij [=seit dem Jahre 1617] Jusqu'a present, or Il est certain et notoire a tous que ce fut en la mesme année ... [1617] que les protestans Grisons voulurent establir a sondrio et ailleurs Les seminaires et Colleges de protestans mais ledict traicté ayent esté traduit en alleman par un Interprete Grison de cette profession Je ne scays sy a dessein ou aut- rement cette erreur a esté commise Laquelle on a Jmprimée bien avant en l'es- prit de tous Les Abez moynes et autres religieux de La suisse avec ces blas- phemes que quand Les plus grands heretiques auroient Composé ledict traicté Ilz ny auroient pas mis des Clauses plus avantageuses pour eux, vous scavez combien de sortes de Grands personnages sont Jnteressez en cela et pour ce Je vous prie ... de bien considerer vous mesme Le troisieme article dudict traic- te que ce porteur a en francois et en alleman avec L'explication qu'on doit donner audict article et vous verrez qu'il ne se pouvoit faire plus advanta- geux pour la religion Catholique, aydez nous donc s'il vous plaist a detrom- per ces peuples et me conserver tousiours en l'honneur de voz bonnes graces".
Es folgt ein nur auszugsweise entzifferbarer eigenhändiger Nach- trag des Ambassadors: s. dessen Abb. am Schluss von AH 60.

1) s. EA V 2, 303 (Nr. 255)

2) s. ebenda 2034 (Beilage Nr. 1)

Original - AH 60, 336-337 - Blatt 337 leer

178

1660 Februar 29.

A

GEDICHT, VERFASST VON BEAT II. ZURLAUBEN ANLAESSLICH DER HOCH- ZEIT DES FRANZ. KOENIGS LUDWIG XIV. MIT DER SPAN. IN- FANTIN [MARIA THERESIA VON OESTERREICH]

Le bon Dieu de Lausanne

par sa bonte et sa charité -
et par sa grace infatigable

dequill rien est impossible
 ayant tout bien examiné
 Et sagement considéré
 C'est de faire mariage
 En sixième et dernière age
 Permet de cultiver deormais
 On puisse jouir dans paix
 Si long années de viee -
 Seure, parfaite, de duree.

De Espagne, Gineevre
 Et Rome, est Ginfante
 Digne des ces trois fleurs de lys
 Estant d'invincible prix
 Car sonovaris blanc est cest fleur
 avec splendeur et bon odor
 regardant la chastete,
 La charite, l'humilite
 Et quels vertus est Ginfante
 Et invinciblement est vraye.

Nombre des Trois fait l'unité
 De dieu, de dans la Trinité
 a Dieu le Pere la puissance
 au saint esprit la plénitude
 a Jesus Christ la sagesse
 attribuant, le madame
 au Roy Louis, de nome forte
 1 sur publiebant la main forte
 Et bien p. insant p. dompter
 Les Barbares, surmonte

Toutz ceux qui seront Ennemis
 Des ces trois doris fleurs de lys
 2 Et la sagesse convenant bien
 a ce grand nom de Trisprophetin
 afin selon les droitz, humains
 considérant les Loys divins
 Il administre la Justice
 Et soit au Peuple bien profice
 3 Troisiement la sagesse
 est neccessaire en la France.
 Et par ce moyen dans luy seul
 Comr dans Louis² son Aygul
 Ces trois dons s'assemblent
 Et l'ne unite faisons

Trois grand suits at la France
 Pour faire la rejoissance
 Car avec ces trois parfaits dons
 Les trois vertus s'arrondent
 De Ginfante, on tout endroiet
 Il faut donc croire qu'il soit
 Comme De dire fatalisee
 Au Roy Trisprophetin mariee

Plusieurs brava noms nous met
 de l'histoire
 De Louis de France en memoire
 Philipp Auguste dit adome
 Philipp Harry, fils aine
 de saint Louis Philipp le bel
 Charles le sage, Charles le bel
 Henry le Grand, Louis le Juste
 Mais a present fort bien injuste

*a Nostre Roy magnifique
Le surnom de Paifique*

29. february. ibid:

*B. L.
Mun*

- 1) Gemeint den Pyrenäenfrieden von 1659.
- 2) Die franz. bzw. die Geschichte der Franken kennt 3 Könige dieses Namens, nämlich Chlodwig I., Chlodwig II. und Chlodwig III., vgl. Dictionnaire IX 44-48

AH 60, 338-338a - Blatt 338a^V leer

179

1660 Juli 9., Baden

"MEMOIRE DES POINCTZ QU'ON A TROUVE NECESSAIRES D'ESTRE REPRESENTEZ & DESLIVREZ A SON EX.^{NE} ... [JEAN] DE LA BARDE AMBASSADEUR DE FRANCE PAR QUELQUES DEPUTEZ POUR CE CHOISIS DE LA PART DES ... [XIII] CANTONS EN GENERAL, TANT SUR CE QUE L'ANNEE PASSEE N'A PAS ESTE PLEINEMENT EFFECTUEE, QUE SUR CE QUI EST SURVENU DE NOUVEAU DANS LA PRESENTE"

s. AH 60/162¹

- 1) Pt. 1 in AH 60/179 entspricht punkto Klage wie Antwort genau Pt. 1 von AH 60/162. Pt. 2 in AH 60/179 ist was die Klage angeht zweigeteilt, wobei des Ambassadors Antwort - in AH 60/179 beide Mal mit "Responce" eingeleitet - bloss den ersten Teil zum Gegenstand hat. Der zweite Teil, beginnend mit: "On supplie a ce qu'il y soit remedié d'une facon & d'autre", ist unvollständig. Der ganze Rest, d.h. der Rest vom zweiten Teil von Pt. 2 sowie die Pte. 3 bis 8 fehlen.

In franz. Sprache, von Gardehptm. H e i n r i c h II. Zurlauben.
AH 60, 339-340 - Blatt 340 leer

180

1651 Juli 3., Baden

A

ANGEBOTE [DES FRANZ. AMBASSADOREN JEAN DE LA BARDE] ANLAESSLICH DER JAHRRECHNUNG ZU BADEN¹

EA VI 1, 59 d

"La premiere a esté de leur faire payer ... [2000] escus a chacun savoir ...